

Les trophées de l'alternance

MARTINIQUE 2013

1^{ÈRE} ÉDITION



Le Medef Martinique, et ses partenaires, valorisent les actions des entreprises martiniquaises en faveur de l'alternance.

**Dépôt des candidatures
prolongé jusqu'au 25 Octobre 2013**



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF Martinique



Région Martinique



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Martinique



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE
DES ENTREPRISES
DE LA SÉCURITÉ,
DE L'INTÉGRATION
ET DU MOUVEMENT



OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES



1^{ère} édition

« Les Trophées de l'Alternance »

Martinique 2013

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Date limite de dépôt des candidatures
prolongée jusqu'au**

25 octobre 2013



→ L'alternance, la garantie d'une insertion professionnelle

L'alternance est une formation opérationnelle, qui permet d'acquérir des compétences théoriques et pratiques en vue d'obtenir un diplôme et une expérience professionnelle. Ce mode de formation et de recrutement est privilégié par de nombreuses entreprises martiniquaises.

Avec les années, elles ont su l'adapter afin de trouver des réponses à leurs besoins de compétences ainsi qu'à ceux des personnes qu'elles embauchent. De ce fait, la collaboration des différents acteurs régionaux nécessitent un investissement continu et partagé.

→ L'alternance en Martinique en 2012

En 2012, ce sont 305 contrats de professionnalisations qui ont été signés et 1938 contrats d'apprentissages pour février 2012. Accueillis par les entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité, ces jeunes allient travail et formation, expérience sur le terrain et savoir théorique.

→ Les objectifs

Afin de parfaire le développement de cette voie d'insertion, le Medef Martinique et ses partenaires souhaitent valoriser l'engagement humain des entreprises qui recherchent des outils pour promouvoir leur activité et trouver de nouvelles voies d'intégration pour les jeunes.

→ Qui peut s'inscrire ?

Cette opération est ouverte à toutes les entreprises, relevant du secteur marchand (hors agriculture), qui ont un établissement en Martinique, quelle que soit leur taille ou leur activité.



REGLEMENT DU CONCOURS

→ Les modalités de participation

Pour participer à la 1^{ère} édition « Les Trophées de l'Alternance » Martinique 2013, l'entreprise doit retourner la fiche de candidature jointe, dûment remplie, avant le **25 octobre 2013** au MEDEF Martinique, Domaine de Montgéralde, Rte de Chateauboeuf, CS 60344- 972258 Fort de France Cdx, à l'attention de *Fabienne JOSEPH*.

Le dossier de candidature peut aussi être obtenu et déposé :

Auprès de nos partenaires

- **MEDEF Martinique**
 - Contact : Fabienne JOSEPH – fabienne.joseph@medef-martinique.fr, 05 96 75 42 50 - en téléchargement sur le site internet du MEDEF Martinique, www.medef-martinique.fr
- **CCI Martinique**
 - Contact : Vesna MILANOVIC – v.milanovic@martinique.cci.fr, 0596 42 78 91 - en téléchargement sur le site internet de la CCIM, www.martinique.cci.fr
- **CMA Martinique**
 - Contact : Marie George REGAL – cmm972@wanadoo.fr, 0596 71 29 95 - en téléchargement sur le site internet de la CMAM, www.cma-martinique.com
- **DIECCTE Martinique**
 - Contact : Alain TEPIE – alain.tepie@diecccte.gouv.fr, 0596 71 15 27
- **OPCALIA Martinique**
 - Contact : Jocelyne ELISABETH – jocelyne.elisabeth@opcalia-martinique.com, 0596 42 49 45 - en téléchargement sur le site internet de l'OPCALIA Martinique, www.opcalia.com

→ Les critères d'attribution

L'entreprise candidate doit avoir au moins un établissement situé en Martinique. Elle doit présenter une ou plusieurs actions en faveur de l'alternance de jeunes résidents en Martinique, qui ont été réalisées sur la période de 2010, 2011, 2012. Pour délibérer, le jury s'appuiera sur l'analyse des fiches de candidatures reçues dans les délais requis.

→ La désignation des lauréats

Les entreprises seront sélectionnées par un jury composé de :

- 1 représentant du MEDEF Martinique,
- 1 représentant du CONSEIL REGIONAL Martinique
- 1 représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Martinique,

- 1 représentant de la Chambre des métiers et de l'Artisanat de Martinique,
- 1 représentant de la DIECCTE,
- 1 représentant d'OPCALIA Martinique,



→ Les catégories constitutives des Trophées 2013

10 trophées seront attribués selon 3 catégories d'entreprises :

Catégorie 1 - Entreprise de 0 à 10 salariés

Catégorie 2 - Entreprise de 11 à 50 salariés

Catégorie 3 - Entreprises de plus de 50 salariés

Les trophées seront décernés selon les critères suivants :

- Inscription dans le temps de la pratique de l'alternance.

- Développement du tutorat (outils de suivi, auto-évaluations...).
- Pratiques originales pour optimiser la réussite de la formation.
- Efforts pour la diversification des publics (diversité, mixité...).
- Partenariats mis en œuvre avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation : missions locales, Pôle Emploi, organismes de formations, OPCA, etc...
- Travail en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi
- Ingénierie de formation (contenus de formation, fiches, procédures, méthodologie...).
- Communication sur les métiers, investissement dans le développement des relations Ecole/Entreprise.

Les entreprises lauréates recevront leur trophées au cours de la cérémonie qui aura lieu le :

**Judi 28 Novembre 2013 de 17h 00 à 21h 00
à l'Espace Aéroservice, Lamentin**

Toutes les entreprises seront invitées à participer à la cérémonie, qu'elles participent ou non au concours.

→ Promotion et droit à l'image

Les entreprises autorisent sans contrepartie les organisateurs des trophées de l'alternance à utiliser leurs noms et leurs images ; dans le cadre des promotions liées au concours.

DOSSIER DE CANDIDATURE DES 1^{ER} TROPHÉES DE L'ALTERNANCE

Nom de l'entreprise :

Adresse :

.....

.....

Nombre de salariés : Secteur d'activité :

Personne à contacter

Nom-Prénom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

Mail :

Contrat Apprentissage

1) Combien de salariés en contrat d'apprentissage, sur la période de référence, avez-vous eu dans votre entreprise ?
.....

2) Depuis quand pratiquez-vous l'apprentissage ?
.....

Contrat de Professionnalisation

3) Combien de salariés en contrat de professionnalisation, sur la période de référence, avez-vous eu dans votre entreprise ?
.....

4) Depuis quand pratiquez-vous la professionnalisation ?
.....

5) Quel sont les niveaux de formation suivis par vos alternants ?

CAP BEP BAC PRO BTS

DUT Licence Master

Diplôme d'Ingénieur Autres certifications

6) Dans quels domaines, vos alternants ont-ils suivi leur formation ?

Technique/Production

Administration/ Comptabilité

Commerciale

Ressources Humaines

Autres, précisez

7) Avez-vous mobilisé le contrat en alternance pour accueillir des publics spécifiques ?

OUI : Travailleurs handicapés

Jeunes très éloignés de l'emploi

Demandeurs d'emploi de plus de 45ans

Autres :

NON

